

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,14		< 2	NFU
pH	7,67		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	354		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	11,13		< 25	°C
Chlore libre	0,04			mg/l
Chlore total	0,06			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,62	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	12		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	5,33	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

 Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,57		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	367		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,83		< 25	°C
Chlore libre	0,06			mg/l
Chlore total	0,08			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,208	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	7	100		µg/l
4 HAP	<0,040	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 10

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,16		< 2	NFU
pH	7,56		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	369		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,32		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en novembre 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,079	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	13,58	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

4

févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,68		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	349		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,45		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,18	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	77		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	6,4	100		µg/l
4 HAP	<0,040	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,64		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	359		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	10,78		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,15			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en septembre 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,366	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	4	10		µg/l
Somme THM	10,2	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

6

févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,22		< 2	NFU
pH	7,50		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	387		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,10		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,14			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,042	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	4,5	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

7

févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 9

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,15		< 2	NFU
pH	7,50		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	381		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,60		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,12			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2017 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,112	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	7,5	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement
8
févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,16		< 2	NFU
pH	7,54		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	383		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,93		< 25	°C
Chlore libre	0,12			mg/l
Chlore total	0,14			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en décembre 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,207	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	8,39	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 6

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,18		< 2	NFU
pH	7,55		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	368		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	11,80		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,09			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2017:

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	<0,010	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	11		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	<0,5	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

 Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES